

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le dix février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vaujany, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves GENEVOIS, Maire.

<u>Nombre de conseillers :</u>	en exercice	11
	présents	8
	votants	10

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Jean-Luc BASSET, Eric DOURNON, Jacques JOUANS, Valérie MARTINET et Elvina SAVIOUX

Absents : Brigitte ARNAUD, Bruno AVEQUE et Nadine VERNEY

Pouvoir : Brigitte ARNAUD à Valérie MARTINET, Bruno AVEQUE à Eric DOURNON

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

### **Objet : Réaménagement de la Place de la Fare : demande de subvention au titre de la Dotation Territoriale au Département de l'Isère**

Après la réalisation, au cours du premier semestre 2021, d'une étude de faisabilité, le Conseil municipal a décidé, par délibération en date du 27 août 2021, de lancer une consultation visant la désignation d'un maître d'œuvre pour les travaux de réaménagement de la Place de la Fare.

Ce marché a été attribué par le Conseil municipal, en novembre 2021, au groupement composé d'Arcane, d'Alp'Etudes, de Cotib et de Stebat.

L'année 2022 a été consacrée à la réalisation de toutes les études préalables nécessaires à l'élaboration du projet de réaménagement et d'embellissement de cette place emblématique du village.

Ces études ont notamment fait apparaître le besoin de travaux importants de confortement de la structure du parking souterrain, permettant de supporter la voie de circulation et des revêtements plus qualitatifs (pierre de granit).

Par une délibération du 13 janvier 2023, le Conseil municipal a validé ce projet pour un montant estimé de travaux de 2 249 981 € HT.

Il apparaît que ce projet est éligible à un soutien du Département de l'Isère au titre de la Dotation territoriale – thématique "aménagement de village".

Les dépenses subventionnables concernent l'ensemble des travaux d'aménagement de surface de la Place de la Fare, de la Placette du Dôme des Rousses et de la Placette Centrale. Sont donc exclues de cette demande de subvention, les dépenses relatives aux travaux de renforcement de la structure de la place et aux travaux pour lesquels une subvention est sollicitée dans le cadre du CPAI,

Un dossier de demande de subvention peut donc être déposé pour ces travaux qui représentent un montant de 1 444 327 € HT sur un coût total d'opération de 2 249 981 € HT.

Il est proposé au Conseil municipal de déposer auprès du Département de l'Isère une demande de subvention d'un montant de 216 649 € pour les dépenses éligibles de ce projet.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés;

- Confirme la réalisation du projet de réaménagement de la Place de la Fare
- Décide de solliciter une subvention au titre de la Dotation Territoriale Oisans du Département de l'Isère pour un montant de 216 649 € correspondant à 15% des dépenses de ce projet répondant aux critères de la Dotation Territoriale
- Valide le plan de financement joint à la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 14/02/2023

Reçu en préfecture le 14/02/2023

Publié le 14/02/2023

ID : 038-213805278-20230210-02\_100223\_01-DE



- Donne toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision, notamment pour la signature des dossiers de demande de subvention.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

Certifié exécutoire.  
Transmis en Préfecture le

Le Maire  
Yves GENEVOIS



### Plan de financement global du projet de réaménagement de la Place de la Fare

	Programme ou financeur	Montant (en €)	Taux de subvention
Région	Contrat Région	80 000	3.56 %
Département	Plan Montagne - Contrat de performance des Alpes	156 568	6.96 %
<b>Département</b>	<b>Dotation Territoriale</b>	<b>216 649</b>	<b>9.63 %</b>
Autre public			
<b>Total des co-financeurs publics</b>		<b>453 217</b>	<b>20.14 %</b>
Autofinancement		1 796 764	79.86 %
Autres privés			
<b>Coût total du projet HT</b>		<b>2 249 981</b>	